

## NOTRE DOSSIER ENTRE EDUCATION VOLONTAIRE ET DEVELOPPEMENT DURABLE, OU EN SOMMES-NOUS ?



### Edito

Chers lecteurs,

Nous connaissons cette année encore un formidable développement. Or, nous le savons, grandir est une perspective enthousiasmante qui appelle aussi réflexion et vigilance si nous voulons gagner le pari d'une constante qualité, d'une réactivité à la hauteur de nos exigences du début. Nous confirmons et consolidons notre implantation en région PACA, nous faisons nos premiers pas en Aquitaine, notre secteur formation s'étoffe, l'accompagnement à la Validation des Acquis de l'Expérience (VAE) est un nouveau dispositif qui vient compléter notre offre de formation, et nous enrichissons notre projet éducatif de manière concrète et dynamique en créant deux postes de chargés de mission dans les domaines aussi emblématiques pour nos valeurs que la culture et l'accueil des personnes en situation de handicap. Un projet éducatif qui se décline de multiples manières sur le terrain...la richesse réside autant dans l'analyse qu'on peut en faire que dans la réalisation des projets eux-mêmes ! Ainsi, les actions menées dans le cadre du développement durable nous conduisent bien souvent, au-delà de l'impact sur l'environnement qui est visible et palpable, à modifier les relations entre les acteurs devenus partenaires, mobilisés par un même projet... ce changement est-il toujours perçu et quantifié à sa juste valeur ? C'est une interrogation qui mérite d'être réfléchie.

Notre journal se fait l'écho de nos actions sur le terrain, mais il est aussi un moment privilégié de réflexion, d'échange, de prise de conscience. En l'élaborant, nous avons fait ce retour sur nous-mêmes tellement indispensable et précieux si nous voulons garder notre identité qui fait notre originalité. Nous espérons que vous y serez sensibles en découvrant ce nouveau numéro de Regards Croisés.

**Gérard ARNAUD** - Président de LE&C Grand Sud

### Sommaire

---

**L'actu du réseau - P2**

---

**La parole du C.A. - P3**  
Lettres croisées entre passeurs de sens

---

**Le réseau en actions - P4**  
Le Léo

---

Le service civique pour un engagement éthique - P5

---

**NOTRE DOSSIER - P6/7**  
Entre éducation populaire et développement durable  
Où en sommes-nous ?

---

**Coup de projecteur - P8/9**  
Sur les écoles de musique  
Quand les Arts beaux récents...  
racinent

---

**Nos méthodes - P10**  
La coordination à la croisée de nos projets  
Quand les territoires se rejoignent

---

**Expression - P11**  
Le Contrat d'Engagement Educatif  
Quel avenir pour les colos ?

---

**Ressources - P12**  
Au plaisir de lire

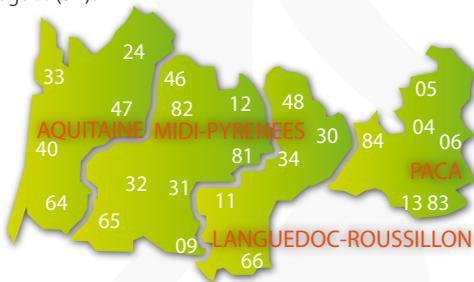
# L'ACTU DU RESEAU

## UN SECTEUR ANIMATION EN CONSTANTE EVOLUTION

Plusieurs collectivités de Midi Pyrénées nous ont renouvelé leur confiance pour la gestion de leurs structures d'accueil. C'est le cas des Syndicats Intercommunaux des Côteaux de Castanet et de Mirepoix sur Tarn (31), des communes d'Aussillon (81), de Saint Jory (31), de Fronton (31), de Bérat (31) et de la Communauté de communes du Volvestre Ariègeois (09).

### ■ Renforcement de notre place dans les politiques culturelles

De nouvelles collectivités nous ont choisis pour gérer leurs structures éducatives et de loisirs. Au-delà du développement dans les secteurs de l'enfance et la jeunesse, avec la création d'un nouvel ALAE à Pechbusque (31), d'un ALSH à Prèserville et Aurin (31) et de la gestion des structures ALAE et ALSH d'IBOS dans les Hautes Pyrénées (65), nous assurons désormais la gestion des écoles de musiques des communes de Fenouillet (31) et de Launaguet (31).



### ■ Nos premiers pas en Aquitaine

Nous avons eu la grande satisfaction d'être retenus pour coordonner et organiser les activités enfance-jeunesse de Cambo les Bains dans les Pyrénées Atlantiques. Cette implantation en Aquitaine devrait nous permettre de proposer aux collectivités locales du territoire nos savoirs faire et notre expérience afin de les accompagner dans le développement de leurs politiques éducatives.

### ■ Pour une plus grande proximité en région Paca et Languedoc Roussillon

Notre développement en PACA et Languedoc Roussillon, nous conduit à mettre en place une antenne LE&C basée à Aix en Provence, et à nommer un coordinateur régional en charge du suivi de nos activités animation et formation, de l'accompagnement au quotidien de nos équipes.

### ■ Des moyens mis en oeuvre pour le déploiement du projet éducatif

En appui de ce développement, 2 chargés de mission ont été nommés afin d'accompagner le déploiement du projet éducatif de LE&C Grand Sud. Grâce à la mise en place de démarches transversales qui associent réflexion, formation, accompagnement des équipes et des usagers, ils assurent la coordination d'actions communes.

- **Un Chargé de Mission Culture** : Chargé du développement des projets culturels et des actions d'éducation artistique sur l'ensemble du réseau LE&C Grand Sud.

- **Une Chargée de Mission Handicap** : Chargée du développement, de la formation et de l'accompagnement à l'accueil des enfants en situation de handicap, avec une contribution à l'intégration des salariés en situation de handicap.

Ces deux nouveaux postes viennent en complément de celui, préexistant, de Chargé de Mission Diversité, chargé d'animer et de coordonner la cellule de prévention et lutte contre toutes formes de discriminations au sein du réseau.

## LE DEVELOPPEMENT DE L'OFFRE DE FORMATION

### ■ La formation au plus près des territoires

En cohérence avec notre projet éducatif dont l'axe majeur est d'inscrire toutes nos actions dans une démarche de développement durable, nous avons fait en sorte de rendre la formation accessible à tous et avons renforcé le rapprochement de l'offre de formation BAFA-BAFD des territoires, notamment en Ariège. Notre objectif pour 2012 est de continuer à proposer des formations au plus près des publics : à Aussillon (81), à Caussade (82), à Cazères (31) et à Fronton (31). C'est également dans cette optique que nous avons déposé une demande d'habilitation BAFA-BAFD en région Provence Alpes Côtes d'Azur. Ces formations organisées sur des communes éloignées de grandes villes permettent aux stagiaires et aux salariés LE&C de réduire l'amplitude de leurs déplacements.

### ■ La lutte Contre Les Discriminations

Notre offre de formation donne une large place à « l'accueil de l'enfant en situation de handicap » dans les structures de loisirs. Ce choix de formation est inscrit dans le projet de LE&C et toutes les sessions BAFA-BAFD sont construites autour d'un contenu transversal intégrant la notion de handicap en particulier et de Lutte Contre Les Discriminations (LCD) de manière plus générale.

### ■ La formation professionnelle

Outre le BPJEPS dont la 3ème promotion débutera en janvier 2012, nous sommes en attente d'une réponse à notre demande d'agrément en vue d'organiser des sessions de formation au « CQP animateur périscolaire » (Certificat de Qualification Professionnelle) qui au-delà de compléter notre offre de formation, permettront d'obtenir un titre professionnel délivré par la branche « animation » et d'assurer les fonctions d'animateur dans un Accueil Collectif de Mineurs.

### ■ L'accompagnement à la Validation des Acquis de l'Expérience (VAE)

Immédiatement après le lancement de ce secteur, les premiers accompagnements à la VAE ont été engagés. Cela concerne des salariés, des agents de collectivités locales ou encore des demandeurs d'emploi qui préparent l'obtention de diplômes de l'animation. Cette nouvelle offre qui vient compléter les dispositifs d'accès à un diplôme a permis à des personnes qui ont validé partiellement un BPJEPS « Loisirs tous publics » par la VAE, de s'inscrire sur la prochaine promotion 2012 en vue d'obtenir la totalité du diplôme.

### ■ Les ateliers d'écriture

Proposés aux stagiaires BPJEPS ainsi qu'aux salariés dans le cadre de la formation continue, ils ont pour fonction de pratiquer l'écriture créative pour conquérir ou reconquérir le plaisir d'écrire. Il s'agit de permettre à chacun d'améliorer ses écrits personnels ou professionnels mais aussi d'envisager l'atelier d'écriture comme outil d'animation, activité culturelle et d'expression.





## LETTRES CROISEES ENTRE PASSEURS DE SENS

lors de la dernière Assemblée générale de LE&C Grand Sud, en juin 2011, Janine PASCAL, alors Présidente, a annoncé sa décision de passer le relais à Gérard ARNAUD, lui-même Vice-Président de l'association. Cette décision n'étant pas annoncée au moment de l'impression de notre dernier journal, nous n'avons pas pu, à notre grand regret, faire honneur à la militante courageuse et entreprenante et à la Présidente disponible et engagée qu'elle a été durant les 4 dernières années. Cette rubrique nous donne l'occasion de le faire mais aussi de leur donner à tous deux la parole, à travers un échange au cours duquel Janine se place dans une posture de passeur de sens pour assurer la continuité de son action à la présidence de l'association.

« Chère Janine, nous nous connaissons depuis de nombreuses années et l'amitié qui nous lie à travers les épreuves et les joies que procure l'engagement associatif nous conduit à faire le point sur les premiers pas de notre jeune association.

LE&C Grand Sud est née dans un contexte hostile et particulièrement difficile à gérer mais notre association a su trouver un dynamisme étonnant qui la place aujourd'hui comme un acteur incontournable dans le milieu de l'éducation populaire.

Après quatre années d'exercice d'une présidence fertile en événements, tu passes le relais. Quel bilan fais-tu de ton action ?

« C'est vrai, cher Gérard, mais je l'avais un peu oublié, les premiers pas de LE&C il y a quatre ans resteront les débuts d'une bien belle histoire ! Nous étions " de ces bonnes fées " qui se penchèrent sur le berceau du "nouveau-né" et qui ont accompagné son développement. Nous nous sommes engagés résolument à la construction d'une organisation humaine aujourd'hui solide et pleine d'atouts. L'engagement militant de tous dans un projet où les actes ont toujours illustré les valeurs affichées de l'éducation populaire, reste une de mes fiertés. Je ne saurais dire en quoi mon investissement passionné, attentif et volontaire a contribué à ces réussites. Ce dont je suis sûre c'est qu'à ce moment-ci de construction bien établie, mon devoir était " de transmettre" pour assurer solidement la phase "LE&C Grand Sud - Acte II". J'ai fait mienne cette phrase de Laurent Gaudé : "Les générations se succèdent. Il faut juste faire de son mieux, puis passer le relais et laisser la place"

Ceci dit, je saurai être à tes côtés au sein de notre bureau et au coeur de notre mouvement dans les nouveaux challenges que nous réussirons.

Je n'ai pas su répondre à ta question. J'ai envie malicieusement de te la retourner : depuis l'Assemblée Générale du 28/06 dernier qui t'a élu président, comment te sens-tu dans ce nouvel habit »?

« Tu es ariègeoise, tu comprendras que la seule tenue qui vaille est celle du randonneur ! Ou encore, c'est l'habit du pèlerin qui serait le plus proche de ma conception de l'engagement militant... amusant, non, pour un laïc convaincu... dans ma besace, toute la conviction et l'humilité de celui qui sait qu'on ne grandit qu'avec et par les autres, que nul n'est indispensable, et qu'on apprend en prenant un risque, celui de se tromper.

Je crois que tu partageras mon opinion à propos du rôle des administrateurs dans ce vaste projet qu'est le développement d'une entreprise éducative comme la nôtre : nous sommes des compagnons de route, avec un statut particulier qui est celui du bénévole certes, mais notre place nous confère une mission importante.

En effet, nous sommes des observateurs attentifs, et nous avons à coeur, en assumant nos responsabilités, d'apporter notre contribution à l'action des salariés. Cela suppose une présence régulière, la pratique du débat et de l'écoute...mais aussi d'être présents au milieu des salariés, sur le terrain, là où se produit toute la richesse de notre action au quotidien.

Mes pas m'y conduiront peu à peu au fil des mois sur tout le territoire que nous couvrons. Tu évoquais les premiers pas de LE&C, ta voix exprimait la politique affichée de ne pas tituber ou trébucher par manque de discernement ou de détermination.

Ma voix prendra un autre timbre, mais restera fidèle à ce qui nous identifie aujourd'hui : un souci constant de qualité au service d'une action éducative et citoyenne ».

« Mais puisque tu parles de l'acte II, en tant qu'actrice confirmée de l'acte I, quel conseil avisé donnerais-tu à ton successeur sur la scène ?

Plaisanterais-tu? Laissons de côté « l'actrice rompue » ou La Pythie éclairant l'avenir ! Ce dont je suis sûre c'est de ta détermination, ton engagement avec nous tous à tes côtés dans ce Mouvement d'Education populaire fier de ses valeurs éducatives, humanistes et laïques, une association à but non lucratif oeuvrant au service de l'enfance et de la jeunesse.

**Janine PASCAL** - Vice Présidente de LE&C Grand Sud  
**Gérard ARNAUD** - Président de LE&C Grand Sud

# LE RESEAU EN ACTION

## Le Léo

Les associations du réseau LE&C Grand Sud constituent une réelle force car elles représentent une palette de créativité, un gage de plus d'ouverture et de dynamisme. Après vous les avoir présentées au fil des Regards Croisés précédents, nous consacrerons désormais cette page à une présentation plus détaillée des actions qu'elles mènent. Ce numéro nous permet de faire un zoom sur l'action de l'Auberge "Le Léo", à FOIX (09).



### ■ Placer l'individu au coeur des actions

Association fuxéenne très dynamique, l'auberge s'adresse tout particulièrement aux personnes isolées ou en situation de précarité temporaire. Au quotidien, elle propose une myriade d'activités invitant tout un chacun à renouer les fils d'un lien social parfois fragilisé.

Michel JOUANOLOU a cédé la présidence de l'association à Jean-Claude BARRERE déjà membre du Conseil d'Administration. Pour autant, l'association n'a pas modifié la nature de son projet, c'est-à-dire mettre les loisirs à la portée de tous et favoriser l'intégration des plus démunis. Michel JOUANOLOU consacre désormais toute son énergie au suivi des travaux de rénovation et de mise aux normes des locaux pour en permettre l'accès aux personnes en situation de handicap.

### ■ L'association a toujours 5 studios en résidence sociale

Ces studios appartiennent à l'association mais leur attribution est gérée par la Maison de l'Habitat qui regroupe toutes les demandes sociales de l'Ariège. Le Léo est toutefois consulté pour les attributions de ces logements. Le but est de permettre aux résidents de faire une pause dans leur parcours de vie. Grâce à l'accompagnement d'une animatrice sociale, ils tentent d'accéder à plus d'autonomie et à un logement. Durant les 18 derniers mois, 3 personnes ont réussi ce pari.

### ■ L'activité " Le Salon " a trouvé ses marques



Initiée courant 2010, nous avons évoqué cette expérience lors de son démarrage dans un journal précédent. Il s'agissait d'offrir aux personnes seules la possibilité de se retrouver à l'Auberge autour de moments conviviaux, d'échanges et de partage. A l'heure actuelle, une quinzaine de personnes de tous milieux sociaux viennent 3 fois par semaine pour se

rencontrer, partager diverses activités. Ici aussi, une animatrice sociale est présente pour accompagner le groupe dans la mise en oeuvre des différents projets.

### ■ L'accueil de groupes est en plein développement



Cette approche d'ouverture se traduit aussi dans le nouveau partenariat qui s'est récemment instauré entre l'Auberge et le CFA (Centre de Formation des Apprentis) de Foix.

Le CFA, n'ayant plus de possibilité de logement sur place, a sollicité l'Auberge pour loger les élèves internes jusqu'à la fin de l'année. Depuis la rentrée, 15 à 20 élèves, ainsi qu'un surveillant de nuit, sont logés sur la structure durant toutes les périodes scolaires. L'équipe espère que ce partenariat puisse perdurer.

Comme le précise Patrick BOURNET, directeur de l'Auberge, *« c'est une nouvelle manière de travailler avec ces publics-là. Nous désirons aménager une salle de loisirs pour eux, une navette fait le trajet entre l'école et l'association, ils peuvent se rendre facilement au centre ville à pied ce qu'ils ne pouvaient pas faire avant, le CFA se trouvant à l'extérieur de Foix »*.

De la même manière, l'Auberge accueille des groupes scolaires et des centres de loisirs en recherche d'un hébergement complet. De plus, la dynamique de réseau joue à plein car l'association accueille également, été comme hiver, les séjours organisés pour les structures LE&C ainsi que de nombreuses sessions de formation BAFA - BAFD ou de rencontres de formateurs.

Le développement de l'association présente un autre avantage, et non des moindres, la pérennisation en contrats à durée indéterminée de 2 contrats aidés.

Enfin, ce tableau ne serait pas complet si nous n'évoquions pas l'implication de la structure dans les événements sportifs de la ville. Pour l'année 2012, la compétition nationale de Kayak aura lieu au mois d'avril sur trois jours à Foix et le Léo y participe activement en faisant notamment partie du comité organisateur. La capacité d'hébergement de l'Auberge permet à la fois d'accueillir les concurrents et de les nourrir.

La bonne marche de l'équipe, sa faculté d'adaptation et son désir de développement à travers la mise en oeuvre d'actions d'accompagnement et d'ouverture sont en phase avec les valeurs partagées par toutes les composantes du réseau LE&C au sein duquel l'association représente un bel exemple de dynamisme associatif.

**Emmanuelle DE LAUNAY** - Secrétaire comptable  
Service enfance de LA SALVETAT SAINT GILLES

# LE SERVICE CIVIQUE POUR UN ENGAGEMENT ETHIQUE

Créé par la loi du 10 mars 2010, le service civique unifie sous un statut homogène, quelques-uns des principaux dispositifs de volontariat afin de valoriser l'engagement des jeunes. Les objectifs affichés : offrir à toute personne volontaire l'opportunité de s'engager, de servir les valeurs de la République et de renforcer la cohésion nationale et la mixité sociale.

La principale forme du service civique est l'engagement volontaire. Elle concerne les jeunes de 16 à 25 ans, sur une période de 6 à 12 mois. Ils se voient confier une mission d'intérêt général reconnue prioritaire pour la Nation dans des domaines particulièrement ciblés : solidarité, santé, éducation pour tous, culture et loisirs, sport, environnement, mémoire et citoyenneté, développement international et action humanitaire, intervention d'urgence en cas de crise. Ils reçoivent une indemnité mensuelle de 446 € versée par l'État à laquelle s'ajoute un complément de 101 € à la charge de l'organisme d'accueil. Ils bénéficient d'une prise en charge par l'État de la couverture maladie, maternité et des cotisations retraite.

## ■ Notre participation au service civique

Le projet éducatif de LE&C Grand Sud propose d'« encourager l'accès pour tous les individus à la prise de responsabilités associatives ou citoyennes » et de « valoriser l'action volontaire des équipes et des bénévoles ». Nous souhaitons mobiliser les jeunes sur des causes utiles pour la société et leur donner un cadre d'engagement qui leur permette de s'épanouir, de s'enrichir humainement en développant une conscience citoyenne. C'est pourquoi nous avons déposé une demande d'agrément afin d'accueillir, accompagner et former des jeunes qui souhaitent s'inscrire dans cette démarche.

LE&C Grand Sud a été agréé pour l'accueil, fin 2011 - courant 2012, de 13 Jeunes. Ces volontaires pourront s'impliquer sur les champs suivants, axes forts de notre projet éducatif : développement et soutien de l'accueil d'enfants et des jeunes en situation d'handicap, développement de projets associatifs, aide au développement des actions de prévention et aide au développement de pratiques éducatives dans les domaines culturel, scientifique et du développement durable.

## ■ Des garanties pour une participation éthique

L'objectif de ce dispositif nous laisse pour le moins perplexes : alors que notre société leur ferme régulièrement les portes de l'accès au travail, on nous demande de susciter l'engagement actif et citoyen des jeunes. Trop souvent, les tâches confiées se substituent à un véritable emploi salarié et les besoins de l'organisme prévalent sur les attentes des volontaires. Nous veillerons à éviter ces dérives fréquentes dans ce genre de dispositif.

Notre action a toujours été guidée par le souci de contribuer à l'intégration sociale de tous, par le travail, l'éducation, les loisirs, la culture et dans l'acceptation des différences. Une génération souffre très gravement de marginalisation face au marché de l'emploi.

C'est pourquoi nous prenons des engagements clairs afin d'accompagner aux mieux les volontaires et leur offrir un cadre sécurisant et adapté.

■ Les jeunes en service civique ne seront pas pris en compte dans les taux d'encadrement, garantissant ainsi que le dispositif n'empiètera pas sur l'activité salariée.

■ Un tutorat sera organisé afin d'accompagner chaque jeune dans la réalisation de ses missions et dans la définition de son projet d'avenir. Ce tutorat sera assorti de la mise en oeuvre des moyens permettant un suivi effectif.

■ Nous nous engageons à participer activement à la formation des stagiaires. Ils bénéficieront d'une formation civique et citoyenne, ainsi que d'un accès gratuit au programme de formation continue.

**Pierre MOUNIE** - Directeur ALAE - ALSH de Montastruc la Conseillère,  
avec le concours de **Gérard ARNAUD** - Président



# ENTRE EDUCATION POPULAIRE ET DEVELOPPEMENT DURABLE, OU EN SOMMES-NOUS ?

L'éducation populaire est un courant d'idées qui milite pour une diffusion de la connaissance au plus grand nombre afin de permettre à chacun de s'épanouir et de trouver la place de citoyen qui lui revient dans l'évolution de la société.

La démarche de développement durable est un outil pour évaluer et faire évoluer nos pratiques en respectant l'équité sociale, préservant l'environnement et assurant l'efficacité économique. C'est répondre aux besoins du présent sans compromettre la capacité des générations futures à répondre aux leurs.

**« L'éducation populaire, c'est le travail de la culture dans le champ du social, du politique et de l'économique. »**

Le projet éducatif de Loisirs Education & Citoyenneté développe ses valeurs humanistes et progressistes par le prisme du développement durable.

Notre intérêt pour les dimensions sociales, environnementales et économiques de nos activités prend tout son sens à travers les différentes initiatives menées dans nos structures. Les projets sont construits à partir d'une volonté collective, d'une équipe, partagée avec les partenaires.

## ■ Le volet environnement, un engagement de tous

**La prise de conscience et l'intégration de petits gestes et des grandes résolutions**

La protection de l'environnement passe par une sensibilisation au rôle de chacun dans la préservation de la richesse naturelle. Au-delà d'une diffusion de l'information et de l'apport de connaissances, nous participons activement à l'évolution des comportements individuels et collectifs.

**« Chez les Oursons à Oust, nous trions les déchets dans les bacs jaunes ; nous faisons participer les enfants de 4 à 6 ans lorsque nous allons à la déchetterie avec eux ; je suis sur une piste d'utilisation de produits d'entretien respectueux de l'environnement » : Jeannine CAZALE, responsable du multi accueil « les oursons ».**

Ce projet est né d'une volonté des salariés, qui effectuent déjà le tri sélectif chez eux et qui ont pris l'initiative de l'instaurer à la crèche, d'autant que la déchetterie est proche.

L'objectif est une sensibilisation ludique au respect de l'environnement pour les petits et leur famille. La crèche trie le verre (les petits pots...), le carton et le papier. La mise en place d'un composteur pour les produits biodégradable est à l'étude avec les élus locaux.

**« L'accueil de loisirs de Verfeil est un site pilote de Loisirs Education & Citoyenneté Grand Sud pour mettre en place une démarche de développement durable à l'échelle d'un service enfance sur une commune.**

Danièle Cébrian, directrice des ALAE, ALSH de Verfeil nous explique la démarche engagée : *« L'association « Le Temps d'Agir » accompagne notre travail, en cohérence avec la politique de Verfeil qui est entrée en Agenda 21. Nous en sommes à la phase de démarrage, deux jours de formation se sont déroulées les 19 novembre et 10 décembre rassemblant les différents acteurs du territoire : parents d'élèves, responsables d'association, le collège, les équipes d'encadrement... L'objectif est de définir ensemble les axes d'évolution dans nos comportements et habitudes de travail, de sensibiliser les enfants à une organisation concertée et respectueuse de chacun et de l'environnement. De nombreuses actions dans le domaine environnemental sont mises en place : jardin pédagogique, connaissance du cycle de l'eau, alimentation, goûter collectif et équilibré en ALAE, projet de sentier botanique en partenariat avec l'association « Arbres et Paysages d'Autan ».*



## ■ Le volet social, La force de notre réseau

**L'épanouissement de l'individu pour envisager l'avenir avec optimisme**

Nous encourageons le décloisonnement, le partage et la mutualisation des compétences, tant dans notre fonctionnement interne, que dans les projets menés par chacune des associations du réseau :

- entre les salariés et les administrateurs,
- avec les partenaires institutionnels et les élus locaux,
- entre les différents acteurs éducatifs des territoires.

**A Plaisance du Touch**, Fabrice Le Marre, responsable du service prévention nous explique le projet « jardin potager du petit train » avec l'association « les jardiniers du faubourg ».

« Permettre aux plus jeunes et aux moins jeunes de trouver une place dans la société, dans le quartier, la ville et offrir la possibilité à chacun de découvrir, de s'enrichir et de se réaliser est une de nos missions confiées par la municipalité. Ainsi, dans un quartier, nous avons été sollicités par les habitants et le bailleur d'un ensemble immobilier pour tenter de résoudre des problématiques liées à l'errance et l'alcoolisation des plus grands, des dégradations et nuisances sonores, etc. Tous ont un sentiment de résignation et regrettent l'absence d'intervention adulte.

« Mobiliser les acteurs concernés autour de ce projet de cohésion sociale est un préalable... Nous nous sommes rapprochés du bailleur, des élus et des habitants, afin de prendre en compte l'ensemble des paramètres et proposer le projet « jardin potager du petit train ». Au-delà de la gestion d'un espace extérieur et de l'organisation technique d'un potager bio, l'enjeu du projet était de réunir les acteurs de tout âge autour d'un objet commun. Aujourd'hui, un conseil des habitants a été mis en place afin de réguler le fonctionnement du potager.

Le bailleur a également constaté récemment une réduction très importante des frais liés aux dégradations sur la résidence. Les habitants ne se contentent plus de se saluer ou de s'ignorer, ils ont non seulement un espace à partager mais aussi des fruits à récolter, nés de leurs apports réciproques, de l'investissement qu'ils ont su mettre dans ce jardin de 50 m2... En projet, un repas collectif avec les produits du jardin...

Nous proposons actuellement un autre espace de jardinage sur une autre résidence de la ville. Cette fois l'enjeu sera de faire se retrouver habitants de logements sociaux et habitants de logements non sociaux... un pari à tenir! »

**Nous soutenons une démarche concrète sur les enjeux européens et mondiaux, en luttant contre les disparités de traitements et pour le respect des droits fondamentaux.**

Cela passe par une lutte contre les discriminations dans chacune des structures gérées par Loisirs Education & Citoyenneté. L'accueil de loisirs est un lieu de socialisation important. Il permet à tous les enfants de vivre un temps de détente et de partager des activités. Ce temps correspond à une demande de changement de rythme, un besoin de repos, une ouverture vers l'extérieur et une possibilité de nouvelles rencontres. Une préparation spécifique pour accueillir tous les enfants, quelle que soit leur différence, est la clé de réussite pour lutter contre toutes les discriminations, notamment celles liées au handicap.



## A Montastruc la Conseillère,

au sein des centres de loisirs, l'équipe d'encadrement accueille une enfant autiste, scolarisée en élémentaire. L'intégration sereine et réussie au sein du collectif est une gageure et un travail a été mené avec l'ensemble des partenaires. Une formation auprès de l'équipe a permis de mesurer les besoins de l'enfant et les difficultés liées à l'autisme. Ainsi, la mise en place d'un système de communication sous forme de pictogrammes facilite le quotidien, la relation entre elle et les adultes, son autonomie au sein de la structure grâce à un repérage sans confrontation directe au collectif. La réflexion menée par l'équipe et une pédopsychiatre a réinterrogé la notion de l'intégration : accueillir l'enfant dans un environnement qui lui permette de s'épanouir et faciliter pour le groupe la compréhension du handicap. En effet, les enfants de l'école posent des questions, s'interrogent sur certaines réactions qu'ils ne comprennent pas. Des cycles de conférences-débats sont proposés à l'ensemble des enfants par la psychologue.

L'objectif est de leur permettre de s'exprimer sur leurs appréhensions et faire évoluer le regard sur la notion de handicap, notamment l'autisme. C'est aussi de mobiliser tous les intervenants éducatifs afin de ne pas focaliser l'action autour d'un binôme enfant-référent, nécessaire au suivi individualisé.

## ■ Le volet économique, des moyens au service de l'humain

### Garantir la qualité éducative et le changement dans la durée

**L'équilibre entre la plus value apportée par l'action et la capacité à la pérenniser est notre préoccupation :**

- par notre connaissance des territoires et la prise en compte des réalités de chaque interlocuteur,
- en proposant différentes alternatives, en mesurant les atouts de chaque projet, en évaluant l'action dans un contexte élargi.

**A la Communauté de Communes du Pays de Tarascon**, le Coordinateur des services enfance permet de mettre en cohérence les accueils de loisirs du territoire. Nous incitons l'ensemble des acteurs de LE&C à travailler en étroite collaboration sur des périmètres les plus pertinents par rapport à la vie des familles, l'organisation des circonscriptions de l'éducation nationale, des modes de déplacement. Ainsi, les projets menés prennent du sens et ne cohabitent pas, évitant ainsi une démultiplication des actions et un impact financier trop important pour chacune des collectivités concernées ou des familles.

**Valérie GUITARD** - Responsable BAFA/BAFD, séjours – classes de découvertes  
**Séverine SAINT JEAN** - Agent de Développement Territorial

## QUAND LES ARTS BEAUX RECENTS... RACINENT !

Au travers de son projet éducatif, Loisirs Education & Citoyenneté Grand Sud s'attache à promouvoir les pratiques d'éveil artistique et culturel dans la diversité des lieux qui accueillent l'enfance et la jeunesse.

De la petite enfance, au centre de loisirs, de la structure d'accueil jeunes au centre culturel de quartier et, depuis peu, au sein des écoles de musique, les initiatives font florès et s'inscrivent dans le quotidien des structures.

Nous sommes aujourd'hui entrés dans un monde qui s'emballa, où les logiques économiques et financières semblent vouloir prédominer, où les technologies de l'information et de la communication bouleversent nos rapports. Un monde qui s'accélère, qui se réchauffe et dont nous découvrons un peu plus chaque jour les dérèglements mondialisés. Tous nos repères s'en trouvent chahutés, secoués, chamboulés.

Cette transformation du monde constitue pour les acteurs éducatifs que nous sommes un véritable enjeu. Source de crainte mais aussi source d'espoir ; entre les deux nos cœurs balancent et notre raison tangué.

D'un côté, nous avons la crainte de voir nos valeurs disqualifiées, nos acquis disparaître, notre projet à vouloir vivre ensemble remisé aux oubliettes du passé, la crainte d'une régression sociale généralisée laissant la part belle à un individualisme forcené.

D'un autre côté, nous avons l'espoir de voir émerger un monde nouveau où s'inventent de nouvelles façons de vivre, ouvert à tous les imaginaires, à toutes les créations, à une diversité culturelle partagée.

Face à la morosité ambiante ne convient-il pas d'être volontairement optimiste, d'interroger et repositionner au sein même de notre projet associatif, l'éducation artistique et culturelle.

Notre rapport à l'art se construit de façon personnelle, il est souvent le fruit de notre rencontre avec des œuvres, avec des artistes. Dans les structures où nous intervenons, il est aussi le résultat d'une pratique fondée sur la dimension ludique et sur la notion de plaisir.

L'ensemble de ces démarches ne peuvent se résumer à une simple accumulation de savoirs, c'est par leur dimension collective et le sens que nous leur donnons que nous produisons de nouvelles manières de vivre ensemble.



A ce titre, les écoles de musique qui viennent de nous être confiées sont porteuses d'innovation. Tout en conservant leur fonction d'apprentissage individuel, d'acquisition du langage musical et de la technique instrumentale, elles s'ouvrent aux pratiques collectives et à la mise en partage de leurs réalisations sur leur territoire.

### ■ Musiques à Fenouillet, fleurissent, fleurissent...

Dirigée par Pawel Matak, l'école municipale de musique Jack Roubin de Fenouillet gérée par LE&C Grand Sud accueille plus de 120 élèves, autour de l'apprentissage et de la pratique instrumentale individuelle et collective, du chant, de l'éveil musical et du solfège. Enfants et adultes peuvent y trouver des cours de musique de tous niveaux et participer aux ateliers de musique d'ensemble.

Lieu d'enseignement, l'Espace Jack Roubin est aussi un lieu d'accueil apte à recevoir des événements culturels tout au long de l'année.

Un responsable du service culturel travaille en étroite collaboration avec le directeur de l'école de musique et la directrice de la médiathèque. En effet, pour les élus de la commune, ces deux structures sont indissociables d'une politique culturelle accessible à tous et transversale.

C'est ainsi que l'Espace, dans le cadre de la saison culturelle, fait la part belle à des spectacles musicaux de qualité. Certains d'entre eux sont accueillis au sein de programmations de festivals réputés tels que Jazz sur son 31 ou le festival de guitare d'Aucamville.

Ces voyages sonores ainsi proposés nous invitent à partir en balade sur les chemins du jazz, à la découverte de la musique baroque ou sur les chemins de la musique traditionnelle.

La programmation inclut également les pratiques amateurs locales, en donnant aux intéressés la possibilité de valoriser leur travail, au travers de nombreuses représentations dans l'année.

Enfin, une fois par an, les professeurs de l'école quittent leurs salles de cours et montent sur la scène de l'Espace Jack Roubin pour partager leur passion. Pour le plus grand plaisir du public et des élèves. Ils mettent ainsi leurs talents en valeur en proposant un programme musical de choix.



## ■ Artiste, Musicien, Enseignant

Derrière tout enseignant en école de musique se cache un musicien qui exerce son talent dans divers registres. Très souvent, il combine métier d'enseignant, de créateur ou d'interprète. C'est ainsi que Pawel Matak, directeur de l'école de Fenouillet, crée le SFORA ORKESTRA. L'aventure débute avec la réunion de quatre musiciens toulousains au service d'un répertoire de mélodies traditionnelles, orientales et balkaniques et de compositions originales qu'ils interprètent avec les couleurs et les parfums de leurs influences. Leurs compositions, tout comme les morceaux traditionnels, se déchainent sur des rythmes époustouffants, tandis que les arrangements basés sur l'harmonie de trois voix féminines, riches et originaux, inscrivent encore plus le projet dans la vague d'un renouveau du son balkanique, interethnique et intergénérationnel. Les musiciens de SFORA ORKESTRA se réapproprient l'esprit des fêtes slaves où furie, démesure et nostalgie cohabitent et restituent une musique jubilatoire, pour le plus grand plaisir de tous les publics. (Contact Pawel Matak - Ecole de musique : 05-61-70-92-32)

Pour Isabelle Allamargot, directrice de l'école, professeur de chant choral et musicienne intervenante en milieu scolaire, le projet de l'École se décline sur deux objectifs complémentaires : un enseignement de qualité dispensé à tous les élèves, dans le cadre du schéma départemental de l'enseignement de la musique proposé par l'ADDA 31 et la nécessité d'encourager l'écoute et le partage musical par les pratiques collectives.

A ce titre, tout au long de l'année, des concerts d'élèves sont proposées au sein de l'école. De nombreuses manifestations sont également proposées pour aller à la rencontre des habitants de la commune : Noël de la mairie, Repas des aînés, Carnaval, Fête de la musique...

Cette mise en partage se construit quotidiennement au sein de l'école, entre élèves et enseignants, l'exemple de l'atelier de musique traditionnelle dirigé par Jean-Pierre Laffite en témoigne, de façon originale.

## ■ DO, SI, LAU, NA, GUET, MI, RE, DO...



Batterie, chant, flûte à bec, flûte traversière, guitare classique, guitare électrique, piano, violon, accordéon, saxophone mais aussi cours de pratique vocale sont les disciplines proposées.

En parallèle, des ateliers de musique d'ensemble deux groupes de chant choral sont également développés, un pour les adultes, un pour les enfants.

Des ateliers d'éveil sont par ailleurs proposés aux tout-petits. Il s'agit d'un travail sensoriel, avec l'apprentissage du rythme, des intensités, des hauteurs de sons et de notes, toujours au travers de jeux et d'exercices ludiques. Taper dans les mains en rythme, marcher au son du tambour, pour ne citer que quelques exercices.

L'atelier d'éveil, c'est avant tout l'occasion pour eux d'apprendre, de s'exprimer et de prendre goût à la musique.

## ■ Souffle en partage

Jean-Pierre LAFITTE est « souffleur de roseau et fabricant de musique », comme aime le dire Serge Pey, poète Toulousain. Enseignant à l'école de Launaguet, il dirige l'ensemble de musique traditionnelle et poursuit l'objectif de transmettre l'art du souffle et de la fabrication de l'instrument de musique en roseau essentiellement des pays d'Oc mais également d'autres continents comme l'Afrique ou l'Amérique.

Son enseignement des musiques traditionnelles repose essentiellement sur la transmission orale. Cette pratique d'enseignement ancestrale sort du cadre formel dévolu aux écoles dont le cursus inclut l'apprentissage du solfège.

De par sa présence au sein de l'école, Jean-Pierre Laffite prouve qu'au-delà des différentes approches pédagogiques la musique se partage, se nourrit et s'enrichit dans la pratique collective. C'est ainsi qu'au sein de l'ensemble de musique traditionnelle se retrouvent des élèves des différentes disciplines proposées, chacun contribuant de par son instrument à l'enrichissement de l'interprétation des œuvres exécutées.



# LA COORDINATION A LA CROISEE DE NOS PROJETS

Quand les territoires  
se rejoignent

En théorie, la coordination permet d'agencer des éléments en vue d'obtenir un ensemble cohérent, un résultat déterminé. Dans notre secteur d'activité, de nombreux dispositifs nécessitent la mise en oeuvre de multiples stratégies de coordination. Sont concernés les coordinateurs de Projet Educatifs Locaux (PEL), de Contrats Educatifs Locaux (CEL), de services culturels, petite enfance ou enfance-jeunesse ou encore de Contrats Locaux d'Accompagnement à la Scolarité (CLAS). La diversité des territoires, des projets et des choix d'organisation, rendent alors ces missions complexes. Michèle WARGNIES, coordinatrice des services enfance de la Communauté de Communes des Côteaux du Girou, parle davantage de complémentarité : « *Nous devons travailler à plusieurs, en réseau ; c'est ce qui nourrit le projet. Des liens étroits se fondent en fonction de nos compétences, en particulier avec l'Agent de Développement Territorial.* »



Séverine Saint Jean :  
Agent de Développement  
Territorial chargée du secteur  
Nord de la Haute Garonne, du  
Tarn et de la région Aquitaine.

## ■ Les Agents de Développement Territoriaux : un métier aux multiples facettes

Chaque Agent de Développement Territorial a en charge un territoire géographique cohérent. Il est garant de la qualité du projet éducatif et de la gestion des services en étroite collaboration avec les responsables locaux. « *Au-delà du suivi des dispositifs éducatifs, il s'agit d'avoir une vision globale du territoire, nous explique Séverine Saint Jean, cela peut permettre à la fois de susciter les partenariats entre les structures mais aussi de mutualiser les moyens* ». Au Nord de la Haute Garonne, les Accueils de Loisirs Sans Hébergement de Fronton, Boulou, Cépet et Villaudric ont petit à petit construit un partenariat d'échanges, et de projets. A plusieurs, la confrontation d'idées et d'envies, la découverte et la complémentarité de chacun, engendrent une dynamique de projet.

Cette année, l'Accueil de Loisirs a vu le jour. Un jeudi soir du mois de janvier 2011, une vingtaine de parents sont réunis dans une salle de classe à Villaudric ; cette rencontre est l'occasion de comprendre la vocation éducative de LE&C Grand Sud. Séverine SAINT JEAN, Agent de Développement Territorial (ADT) LE&C Grand Sud est venue présenter l'association ; elle est accompagnée de la directrice de l'Accueil de Loisirs. Les questions fusent et les unes et les autres répondent de manière complémentaire.

Mais la mission de l'Agent de Développement Territorial ne s'arrête pas là. Agnès FASAN, référent Petite Enfance, nous explique la nécessité d'être une personne ressource pour les élus locaux mais aussi pour les équipes de terrain. « *Nous devons notamment être présents dans les instances de la Caisse d'Allocations Familiales mais aussi dans les réseaux départementaux tels ceux des crèches ou des assistantes maternelles* ». Elle anime l'atelier Petite Enfance dans lequel les équipes locales peuvent échanger leurs expériences mais aussi construire des outils communs. « *Certes, nous avons une fonction d'accompagnement et de ressource ; mais il faut aussi construire avec les équipes locales le relais d'information avec les partenaires locaux* ». Ainsi, les relais locaux se construisent au plus près des territoires. Chargée de coordonner plusieurs dispositifs en PACA, Cathy Hourriez a quant à elle participé à l'ancrage de LE&C Grand Sud sur cette région avec la création d'une antenne basée à Aix en Provence.

Interrogée sur sa perception du rôle de l'Agent de Développement Territorial, Fabienne AMADIS, Maire-adjointe aux affaires scolaires - enfance et jeunesse à Villaudric, nous explique qu'elle perçoit l'ADT comme un interlocuteur privilégié dans le cadre du suivi et de la gestion du service : « *au-delà de l'aide technique apportée au renouvellement du Contrat Enfance Jeunesse, c'est aussi un regard extérieur. Aux yeux des familles, elle représente le mouvement Loisirs Education & Citoyenneté* ».



Fabienne Amadis :  
Maire-adjointe aux  
affaires scolaires,  
enfance et jeunesse  
à Villaudric

Ainsi, les missions des Agents de Développement Territoriaux sont nombreuses. Une part importante de leur travail tient dans le développement vers de nouveaux partenariats et territoires. Jean MERENCIANO, Directeur de Développement, nous parle de l'équilibre complexe entre les fonctions de développement et de coordination. « *Notre association a besoin de grandir, de s'ouvrir à de nouveaux territoires ou partenariats, nous explique-t-il, mais nous devons réinterroger sans cesse nos pratiques et notre fonctionnement.* »



Jean Mérenciano :  
Directeur du  
développement

## ■ Nos méthodes en perspective

« *La Coordination devrait nous permettre d'avoir du recul par rapport au terrain, nous confie un directeur. En cas de conflit, il doit être le médiateur.* » Dans un souci d'information et d'évaluation, des instances sont mises en place : les rencontres de cadrage avec les élus des territoires et les réunions de concertation réunissant tous les acteurs locaux. Fabienne AMADIS est convaincue par ces rencontres : « *Nous ne sommes pas des spécialistes, ces réunions sont pour nous sources de repères et d'outils.* » Pour l'avenir, Fabienne AMADIS souhaiterait s'appuyer sur l'expérience et l'expertise de notre réseau : « *Nous sommes attentifs à la mise en place de dispositifs intercommunaux ; mais nous sommes aussi sensibles aux enjeux de l'accompagnement à la scolarité. LE&C Grand Sud est notre interlocuteur privilégié dans ces domaines.* »

*L'interlocuteur, l'accompagnateur, le médiateur, celui qui assure le suivi et l'évaluation des projets... Le coordinateur n'en a pas fini de faire parler de lui !*

## LE CONTRAT D'ENGAGEMENT EDUCATIF : QUEL IMPACT POUR LES COLOS ?

**L'association " les amis de Léa et Orane " est née suite aux décès de deux adolescentes pendant un séjour itinérant organisé par un tour opérateur aux Etats Unis. L'accident s'est produit lors d'un déplacement en bus, alors que la conductrice s'était endormie au volant. Les parents dénoncent les conditions de travail de certains animateurs occasionnels et interpellent les pouvoirs publics sur le CEE. Ils demandent la reconnaissance d'un métier, sa valorisation, et les mêmes droits que tout autre salarié.**

Suite à la saisine de la cour de justice européenne, le Conseil d'Etat a confirmé le 10 octobre dernier, la non-conformité du Contrat d'Engagement Educatif avec la directive européenne relative à l'aménagement du temps de travail sur l'absence de repos quotidien. Cette décision impose aux employeurs d'appliquer le droit commun en matière de temps de travail, avec notamment 11 heures de repos par jour. Or, la remise en cause du CEE déclenche de nombreuses inquiétudes et réactions de la part des différents acteurs du secteur d'activité et les avis divergent pour trouver une issue.

### ■ Les Accueils de loisirs sont-ils menacés ?

Bon nombre d'associations d'éducation populaire à travers la plate forme des accueils de loisirs représentés par la JPA, considèrent que les Accueils Collectifs à Caractère Educatif de Mineurs (ACCEM) sont menacés et prévoient une augmentation importante du coût des séjours vacances si le code du travail est appliqué stricto sensu aux animateurs occasionnels. Elles mettent en garde contre ce relèvement des coûts qui constituera indéniablement un frein supplémentaire au départ de nombreux enfants. Remise en question de l'accès aux loisirs pour Tous ? Elles insistent sur les atouts et les apports des séjours (vocation éducative, justice sociale, développement local, emplois, départ de 7 millions d'enfants et d'adultes handicapés). Elles défendent la mise en place d'un véritable statut du volontaire.

Les syndicats réclament pour leur part de véritables négociations sur l'emploi éducatif dénonçant, au-delà de l'absence de période minimale de repos journalier, des dispositions liées à la rémunération : « les jeunes qui encadrent les séjours sont de réels travailleurs qu'il faut considérer comme tels ».

Les pouvoirs publics : le Ministre de l'Education Nationale, et la Secrétaire d'Etat chargée de la jeunesse et de la vie associative ont installé un groupe de travail associant tous les acteurs (syndicats, associations, organisateurs de séjours. . .) afin de réfléchir à l'évolution du CEE et plus largement à l'avenir du secteur des ACCEM. Celui-ci rendra ses propositions d'ici la fin de l'année. En concertation avec le groupe, une proposition de réforme a été déposée au parlement au travers d'un amendement évoquant la notion de repos compensateur dans le cadre spécifique que représentent les ACCEM.

En tout état de cause, la décision du Conseil d'Etat doit interroger les pouvoirs publics et les opérateurs quant aux fondements éducatifs mêmes, l'organisation des séjours devant garantir au plus grand nombre, enfants, jeunes et adultes handicapés, notamment ceux qui en sont les plus éloignés, l'accès aux loisirs et à l'éducation.

### Le contrat d'Engagement Educatif en quelques lignes

Ce contrat concerne les personnels pédagogiques occasionnels des Accueils Collectifs de Mineurs qui travaillent uniquement les mercredis et pendant les petites et grandes vacances. Il participe du principe d'engagement volontaire occasionnel de l'animation.

Ses spécificités résident dans son caractère dérogatoire vis-à-vis du code du Travail :

- La rémunération journalière est au minimum de 2,2 fois le SMIC horaire par jour. Ce salaire journalier s'applique quel que soit le temps de travail et la fonction du salarié et ne peut être fractionné, une journée entamée étant due.
- Le temps de repos dans le cadre d'un séjour est fixé à une journée pour 7 jours de travail.
- La rémunération étant forfaitaire, il n'y a ni heures supplémentaires, ni compensation en cas de travail de nuit.
- La durée cumulée de ces contrats à durée déterminée (CDD) ne peut excéder 80 jours sur une période de 12 mois consécutifs (tous employeurs confondus) . . .

L'employeur prend en charge la nourriture et le logement pendant le temps de travail s'il exige la présence du personnel. Son champ d'application est réduit aux ACCEM, aux organismes de formation BAFA/BAFD et aux centres d'accueil pour adultes handicapés. Les organismes peuvent être à but lucratif. Il n'en reste pas moins que les personnes titulaires du CEE restent des salariés avec un lien de subordination avec des droits et obligations communs à tous travailleurs.

### ■ Comment concilier professionnalisation du métier et engagement volontaire ?

Dans un monde de plus en plus assujéti à l'économique, l'animation volontaire, véritable espace d'engagement par l'exercice de responsabilités éducatives, sociales et citoyennes, se doit d'être préservée. Toute initiative d'intérêt général, au service désintéressé d'autrui, soutenue. Pour autant, l'emploi connaît une telle crise que de plus en plus d'animateurs postulent à des emplois en CEE, pour s'engager au service des autres certes, mais aussi pour en vivre. Pour certains, l'activité d'animateur occasionnel constitue l'activité principale, voire la seule. La professionnalisation des métiers de l'animation, processus inéluctable, n'est sans doute pas incompatible avec l'engagement mais seulement complémentaire. Revisiter la dynamique de l'animation volontaire passe par une réflexion entre pouvoirs publics, organisateurs, syndicats et usagers. . . et les jeunes eux-mêmes, jusque là plutôt absents du débat.

Dans l'intervalle des évolutions à venir, soucieux des conditions de travail de ses animateurs concernés et donc de la qualité de l'accueil des enfants et des jeunes, LE&C Grand Sud veillera à l'application stricte des textes en organisant les temps de travail, de sorte que chaque animateur puisse bénéficier de repos journalier et hebdomadaire. Prenant acte du nombre sans cesse croissant de jeunes pour qui le CEE constitue la principale, voire la seule activité, LE&C Grand Sud a décidé de revaloriser de manière significative le salaire journalier des animateurs en CEE à hauteur de 25% à compter du 1er janvier 2012.

#### Le secteur d'activité en quelques chiffres...

**7 millions d'enfants, de jeunes et de personnes** en situation de handicap ont accès aux loisirs et aux vacances.

**500 000 jeunes** s'engagent auprès des enfants, jeunes et adultes en situation de handicap. > Source JPA

# Au plaisir de LIRE...

**À LIRE :**  
Pour les 8 - 13 ans



## Collection « les goûters philos »

Éditions Milan presse, Toulouse.

Les "goûters philo" posent une situation de la vie courante, analysent les comportements de chacun, tendant à inciter l'enfant à s'interroger sur la légitimité de cette situation. Leur but est d'exposer des idées et des concepts philo adaptés aux 8-13 ans. La collection conjugue illustrations humoristiques, rigueur du raisonnement et textes à la portée des jeunes lecteurs. Le tout suscite bons nombres de questionnements et offre des pistes de réponses, grâce à des petites saynètes de la vie quotidienne.



## « Diversité, tous différents, uniques, exceptionnels »

Oscar Editions, Paris.

Diversité est un livre pour parler de soi et des autres, pour comprendre et respecter la différence. Un livre qui mise sur l'intelligence de chacun, sur notre inépuisable curiosité, notre envie de partager et d'échanger. Ce livre aborde tour à tour : la diversité physique, la diversité du mouvement, la diversité intérieure, la diversité de la perception, la diversité dans la famille, la diversité sociale et culturelle.

**À LIRE :**  
Pour le public ADO



## « Tina, Simon, Rachid et la politique, la vraie » !

> FAVARO Patrice - GODARD, Philippe

Éditions Actes Sud Juniors - 2011

Nombre d'adultes sont persuadés que les jeunes se désintéressent de la politique, mais ce n'est pas tout à fait vrai. Les jeunes ont une manière différente d'appréhender la politique, ou n'ont pas toujours conscience qu'elle est présente dans leur vie quotidienne. Ce roman documentaire met en lumière, par de nombreux exemples, la manière dont la politique intervient dans la vie de la jeune génération. Pour illustrer ces situations, les auteurs ont choisi des élèves de seconde, et à la fin de chaque partie, les auteurs donnent les clés pour réfléchir et répondre à la question abordée dans le texte. À travers ces fictions, nous découvrons concrètement ce que la politique fait pour nous, quels sont nos droits, nos devoirs, et ce qui encadre notre société. De nombreux thèmes sont abordés, le droit d'aimer, la violence, le droit à l'image, le droit à la parole... Un ouvrage parfait pour décrypter la politique et ouvrir le débat avec les adolescents.

Quelques brèves:



## Trophée de la diversité

En encouragement de sa démarche en faveur de la lutte contre les discriminations, LE&C Grand Sud a reçu le trophée de la diversité avec une mention spéciale pour la structuration de l'entreprise autour de la thématique diversité et lutte contre les discriminations.



## Marathon du Grand Toulouse

BRAVO à Mathieu HERTZ, professeur de piano à l'école de musique de Launaguet, qui a couru les 42 Kms du Marathon du Grand Toulouse en 3 h 30 sous les couleurs de LE&C et a fini dans les 800 premiers sur 5000.



Directeur de publication :

**Gérard ARNAUD**

Rédactrice en chef :

**Chantal GARCIA**

Equipe de rédaction :

**Emilie ADELIN, Jean Marc APIOU,**

**Gérard ARNAUD, Jean Pierre CABOS,**

**Emmanuelle DE LAUNAY, Valérie GUITARD,**

**Kamyar MAJDFAR, Pierre MOUNIE,**

**Janine PASCAL, Séverine SAINT JEAN,**

**Evelyne SANS, Anne VINCENT.**